

Séance du 20 décembre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 décembre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mme Boé, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Lauqué, Mme Durruty à M. le Maire, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Castel à Mme Doucet-Joyé, Mme Touraton à Mme Boé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Jaussaud présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** - Commission extra municipale Fêtes traditionnelles - Modifications de sa composition.

Monsieur Pierre Barat qui siégeait à la commission extra municipale Fêtes Traditionnelles au titre des représentants des cafetiers-hôteliers-restaurateurs a été remplacé dans ses fonctions par Monsieur Xina Dulong.

Par ailleurs, Monsieur Laurent Roux qui représentait les peñas en tant que président du Groupement des associations bayonnaises (GAB) n'occupe plus ces fonctions dans lesquelles il a été remplacé par Monsieur Owen Lagadec Iriarte, lui-même membre de ladite commission au titre des représentants d'associations et personnes qualifiées.

Il est donc proposé les modifications suivantes affectant la composition de la commission :

- Monsieur Dulong siègera au titre de représentant des cafetiers-hôteliers-restaurateurs en remplacement de M Barat,

- Monsieur Lagadec Iriarte siégera au titre des représentants des peñas en tant que président du Groupement des associations bayonnaises (GAB),
- Monsieur Roux siégera au titre des représentants d'associations et personnes qualifiées.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver ces changements, la composition de la commission extra municipale Fêtes traditionnelles s'établissant donc ainsi :

- M. Henri Lauqué, président
- M. Thomas Jaussaud, vice-président

Conseillers municipaux :

- M. Jean-René Etchegaray
- M. Henri Labayle
- Mme Martine Bisauta
- M. Aitor Arandia
- Mme Isabelle Doucet-Joyé
- M. Jérôme Aguerre
- M. Mathieu Bergé
- M. Yves Ugalde

Représentants des peñas :

- M. Nicolas Alquié (peña Pestiliak)
- M. Owen Lagadec Iriarte, président du Groupement des associations bayonnaises (GAB)
- M. André Lascoumes (président Or Konpon)

Représentants des cafetiers-hôteliers-restaurateurs :

- M. Xina Dulong
- M. Mikel Ochandiano

Représentants d'associations et personnes qualifiées :

- Mme Maité Axiari, ANPAA 64
- M. Roger Goyhénèche, animations
- M. François Gonzalez, animations
- M. Gérard Iribarren, animations
- Mme Sylvie Mainhaguet, présidente d'Aupa Paquita
- M. Christian Paillaugue, animations
- M. Laurent Roux, Haiz Egoa
- Mme Kilou Saint-Paul, Collectif des femmes en Pays basque

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.